



Usage d'une langue autre que le français en milieu de travail

À la Société de transport de Montréal (STM), le travail s'effectue en français, et ce, dans l'ensemble des secteurs d'activité de l'organisation. Ainsi, la majorité des emplois occupés nécessitent uniquement la connaissance du français.

Toutefois, il arrive que la nature de certains postes requière l'usage d'une langue autre que le français. Conformément aux dispositions de la Charte de la langue française, la STM rend disponible le nombre de postes pour lesquels une langue autre que le français est demandée.

Nombre de postes pour lesquels la STM exige la connaissance ou un niveau de connaissance spécifique d'une langue autre que le français ou pour lesquels une telle connaissance ou un tel niveau de connaissance est souhaitable.

	Nombre de postes
Connaissance d'une langue autre que le français souhaitée	0
Connaissance d'une langue autre que le français exigée	274
Total	274

Données en date du 31 décembre 2023